

Réunion bilan sur le C2i – Lycée de la Venise Verte – Niort 02 juin 2008 – 14 h à 16 h

- *Animateurs :*
- F. La Fontaine (IPR-IA) –
- E. Bauman (Chargé de mission C2I Univ. De Poitiers)
- J.-L. Tachet (CMR, FCE)
- C. Bernard (service pratiques pédagogiques MATICE)
- JP Verdu. (chargé de mission C2I Rectorat)

I] Objectifs du C2I et objectifs de la réunion :

- Le C2i est la suite du B2i et porte sur le même type de compétences (transversales)
 - Il vise l'éducation du citoyen, la capacité à poursuivre ses études et l'insertion professionnelle
 - Il ne peut être délivré que par l'université, celle de Poitiers proposant une formation et une certification à distance.
- Pour les établissements :
- C'est un plus en terme d'offre de formation
 - C'est un moyen d'apprendre à ses étudiants à se former à distance (formation tout au long de la vie)
- La nouvelle convention est en cours de négociation avec l'université avec pour objectifs :
- Gratuité pour les étudiants
 - Accès aux contenus pour les enseignants ressources
 - Travail collaboratif MATICE/Université.
- Les questions qui se posent encore :
- Comment mieux accompagner les étudiants ?
 - Le positionnement et la certification des enseignants ?

II] La position de l'université : (EB)

- La certification s'articule sur deux épreuves (30 questions en 15' pour l'épreuve théorique comptant pour 1/3 de la note – une épreuve pratique d'une heure comptant pour 2/3 de la note).
- 4 sessions seront prévues par an pour les étudiants universitaires (janvier, avril, juin, octobre). Pour les étudiants de STS et de CPGE, nous nous concentrons sur 2 sessions (avril et octobre) mais il restera possible que certains EPLE organisent plus de 2 sessions. Les étudiants de STS et CPGE auront droit à 4 sessions gratuites.
- Les modalités d'équivalence en fonction des formations sont abandonnées.
- Le C2i deviendra progressivement obligatoire dans le prochain plan quadriennal de l'université de Poitiers. Il est déjà obligatoire pour valider une L3 dans l'académie de Limoges et le deviendra dans l'académie de Poitiers (à priori dans un premier temps pour valider une Licence Professionnelle).
- L'université travaille, dans les années à venir, à affiner la certification en vue de valider plus finement non plus un faisceau de compétences de manière binaire mais des compétences réelles : (inclusion de modules actifs de type Flash ou Java, plusieurs épreuves pratiques au lieu d'une seule...).

III] Les deux années d'expérimentation : (CB)

- Il existe des ressources nationales en accès libre : La plateforme C2IMES et le site C2I d'Eduscol : <http://www2.c2i.education.fr/sections/c2i1/>. Ce dernier offre un questionnaire d'auto positionnement permettant de préciser les connaissances et savoir-faire visés. Ces ressources sont à faire utiliser dès septembre pour que les étudiants puissent se déterminer : il est important qu'ils s'engagent volontairement et en toute connaissance de cause (il y a eu sur les 2 années d'expérimentation de nombreux désistements entre la préinscription et les épreuves, cette année 800 étudiants pressentis, 67 certifiés). Les modules de CIIMES concernant les deux premiers items doivent être lus par les étudiants sans attendre l'ouverture de la plate-forme universitaire.

- Les cours de l'année 2008/2008 couvraient mieux le référentiel, mais ils étaient trop complets et manquaient d'homogénéité ;
- La plateforme MOODLE de l'université de Poitiers cette année ne proposait pas de progression et de tutorat mais uniquement des ressources :
 - Une FAQ portant sur les aspects généraux du C2I
 - Les cours de CIIMES en 2 versions (à consulter en ligne ou à imprimer)
 - Des modules d'auto-formation plus synthétiques sous licence creative commons (TD corrigés et QCM de JP Verdu, Thierry Roy et F Perrin, cours de G Labasse)
 - Des tests de positionnement, cette année en accès libre, portant sur les items théoriques.

Un forum a été accessible pour ceux qui se sont inscrits aux épreuves, juste avant l'examen, mais il n'a pas été utilisé.

- Des conseils ont été adressés à partir de février aux correspondants C2I des lycées par la Matices pour remplacer une hiérarchisation des contenus de formation qui n'avait pas pu être faite :
 - Notions à connaître, indications sur les savoir faire attendus.
- Il est généralement estimé que les épreuves de certifications étaient plus complètes qu'en 2007 et sans pièges, mais qu'il faudrait en outre fournir :
 - Des tests permettant de s'entraîner aux épreuves pratiques,
 - Des forums pour les différents domaines et FAQ,
 - Des conseils généraux apportés dès le début de la formation,
 - Un calendrier de formation et de certification réaliste et applicable, permettant d'envisager des regroupements des candidats en cours de formation.

Echanges :

- Des forums ont été mis en place dans certains lycées (Palissy) mais ils n'ont pas été utilisés par les étudiants. Des regroupements avaient été prévus ailleurs mais ils n'ont pas pu être mis en place.
- Il est rappelé que le temps d'autoformation à prévoir - pour un utilisateur moyen de l'informatique - est d'environ 50 h.
- Le calendrier de certification a pu cette année être respecté, mais des incidents ont de nouveau eu lieu pendant les épreuves. Il a été estimé par le jury que les consignes permettaient aux étudiants de réussir l'épreuve malgré les 10 mn d'inaccessibilité du serveur (ils pouvaient répondre aux autres questions en attendant, et les tests liés au serveur de listes comptaient pour peu de points). Il semble que ce soit essentiellement le manque de préparation aux épreuves qui ait occasionné un résultat plutôt faible (40% de réussite, contre 49% pour les étudiants de l'université).
- Il paraît donc nécessaire :
 - De mettre en place dans les établissements une stratégie sur l'année adaptée aux étudiants candidats (information – formation – sessions de certification)
 - De prévoir un suivi des étudiants par des enseignants moniteurs pour éviter le découragement.

IV] Les perspectives :

- Chaque établissement désirant poursuivre ou rejoindre l'expérimentation doit réfléchir au suivi de la FOAD : pour les y aider une enquête est en cours auprès des étudiants concernés. De plus, un stage est inscrit au PAF pour décembre 2008 pour 30 enseignants sur le monitorat C2i (*info MATICE/IUFM*).
- Certains tests théoriques des épreuves de certification de cette année pourront être utilisés pour les tests de positionnement (*info Univ. Poitiers*)
- La convention vise à permettre un accès gratuit des étudiants à la formation certification (tarif public environ 100 euros). Avoir déjà tenté l'épreuve une 1^{ère} fois est un atout indéniable pour la réussite.
- La liste des logiciels sur lesquels les étudiants pourront travailler sera rendue public vers le 15 septembre par l'université de Poitiers, parallèlement la MATICE et le rectorat reconduiront – a peu de chose prêt – les modalités et la mise à disposition des logiciels libres utilisables (suite sésame C2i).
- Il semble important de conserver une certaine stabilité dans les modalités d'administration, de formation et de certification d'une année sur l'autre.

- Les adresses mail académiques – références institutionnelles – ne pourront certainement pas être disponibles avant novembre 2008, en raison du délai nécessaire à la collecte et au traitement des informations. Il est envisagé, plutôt que de faire créer une adresse institutionnelle, que l'étudiant saisisse une adresse mail de son choix. Les incidences de cette option sont encore à réfléchir.
- La nouvelle présidence de l'Université envisage de mettre plus de moyens humains sur ce dossier, et les liens avec l'Ingénierie des Médias pour l'Éducation (IME, JF Cerisier) sur l'université seront renforcés. Eric Baumann restera le chargé de mission C2I de l'université, et Jean-Philippe Verdu celui du rectorat.
- Un module devrait être développé pour améliorer le suivi administratif des inscriptions pour les sessions de janvier et avril ; les étudiants devraient pouvoir s'inscrire eux-mêmes et sélectionner leur établissement sur une liste déroulante, la liste des inscrits à la formation étant adressée ensuite à l'établissement pour validation.
- Les enseignants des sections post-bac ont exprimé des besoins variés pour être à même d'accompagner leurs étudiants.
 - Certains souhaitent compléter leurs compétences d'usage des TIC. Les ressources d'auto-formation sont maintenant nombreuses (plate-forme CIIMES, Portice, TD réalisés par les professeurs des lycées). Le stage de décembre comprendra une utilisation personnalisée et tutorée de ces ressources, afin de répondre partiellement à cette demande.
 - Certains souhaitent se positionner. Il est en effet important qu'ils aient accès aux mêmes informations que les candidats, ainsi qu'à des tests de positionnement, mais ceux-ci pourraient être anonymes.
 - Certains souhaiteraient en outre tenter la certification. La priorité du rectorat étant la formation des enseignants en vue de la formation et de la certification des étudiants, les moyens ont été placés dans :
 - un dispositif d'animateurs TICE dans les établissements (micro-formations),
 - des stages de formation pour les moniteurs C2I, un partenariat avec l'université,
 - la mise à disposition de tous de TD d'auto-formation.
 Il est donc envisagé que cette certification des enseignants qui le souhaitent et qui acceptent d'accompagner les étudiants candidats soit à prendre en charge par l'établissement (la somme étant de 30 à 40 euros).
- Les débits constatés par l'université lors des épreuves de certification semblent être anormalement bas – surtout comparés aux débits annoncés par les FAI – Des demandes dans le sens d'une augmentation des débits permettant de couvrir les besoins pédagogiques ont déjà été adressées à la Région par divers canaux. Elles sont à l'étude. Il faudrait un débit de 10 mbits/s pour travailler sur une plate-forme de formation et de certification à distance.

Une nouvelle réunion aura lieu après signature de la convention, et sera précédée d'un courrier d'information (septembre).

D'ici là le site C2I académique sera mis à jour : <http://ww2.ac-poitiers.fr/b2i/spip.php?rubrique13>